



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques

Service Recouvrement des Taxes
Domaine Public Foires et Marchés

Affaire suivie par : Isabelle GONZALEZ

Tél. : 04 83 16 65 05

igonzalez@mairie-toulon.fr

PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE

L'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, entrée en vigueur le 01/07/2017, relative à la propriété des personnes publiques a modifié les règles d'attribution des autorisations d'occupation temporaire du domaine public et impose aux collectivités « *d'organiser librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* » – Art.L.2122-1-1 du CGPPP.

Dans ce contexte, l'emplacement de commerce ambulant sur le domaine public n°20 situé Angle du Chemin de la Loubière, Bd de la Démocratie, 83000 TOULON, actuellement vacant, est mis en concurrence.







INFORMATION PREALABLE

Si votre candidature est retenue, vous serez redevable d'une taxe pour occupation du domaine public qui s'élève à 358,65 € par trimestre au titre de l'année 2019 (réévaluée au 1^{er} janvier de chaque année) et d'un droit de 1^{ère} attribution de 1 591,80 €.

L'autorisation d'occupation du Domaine Public est délivrée intuitu personae (c'est-à-dire qu'elle ne peut être ni cédée ni louée et le candidat retenu s'engage à exploiter lui-même son commerce) pour une **durée de 3 ans**.

Le commerce ambulant attendu est de type « alimentaire ».

Pour les besoins en alimentation électrique, le bénéficiaire doit s'adresser au fournisseur de son choix pour son abonnement et le règlement de ses consommations.

REGLES RELATIVES A L'EMPLACEMENT

- Possibilité d'implantation 7 jours sur 7
- Horaires d'occupation de l'emplacement : 10h30 / 22h00
- Obligation du respect strict des horaires
- Obligation de libérer l'emplacement en dehors des heures autorisées
- Obligation de nettoyer les lieux après utilisation
- Interdiction de mettre de la musique
- Interdiction de faire des barbecues
- Interdiction d'utiliser un groupe électrogène (voir « information préalable »)
- Respect impératif du voisinage

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit être adressé sous pli cacheté avec indiqué sur l'enveloppe « Candidature emplacement n°20 ») :

Si Dépôt en main propre contre récépissé :

Service Recouvrement des Taxes du Domaine Public
Espace Culturel des Lices (entrée du parking du Zénith Oméga)
Angle du Boulevard Commandant Nicolas
83000 Toulon
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Si Envoi par la Poste (en recommandé avec accusé de réception) :

Mairie de Toulon
Service Recouvrement des Taxes du Domaine Public
Avenue de la République
CS 71407
83056 TOULON Cedex

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Isabelle GONZALEZ : 04 83 16 65 05 / igonzalez@mairie-toulon.fr

Caroline COTTEL : 04 83 16 65 09 / ccottel@mairie-toulon.fr

Secrétariat : 04 94 36 31 00 / 81 72 / 83 70 / secretariatemplacement@mairie-toulon.fr

Ou vous rendre sur place au Service Recouvrement des Taxes du Domaine Public (adresse et horaires d'ouvertures indiqués ci-dessus).

Date limite de réception des candidatures

Vendredi 11 octobre 2019 à 16h30.

CRITERES DE SELECTION

- Seuls les dossiers « complets » (ou complétés) et transmis dans les temps impartis seront étudiés.
- Un comité de sélection, mis en place par la Ville de Toulon, aura pour mission d'examiner les candidatures et l'attribution de l'emplacement se fera en fonction de la nature du projet (offre alimentaire, présentation logistique et organisationnelle, démarche de développement durable).

Les candidats seront avisés par courrier envoyé par mail de la réponse de la commission.



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques

Service Recouvrement des Taxes
Domaine Public Foires et Marchés

Affaire suivie par : Isabelle GONZALEZ

Tél. : 04 83 16 65 05

igonzalez@mairie-toulon.fr

Dossier réceptionné le :	
Demande de pièces complémentaires le :	
Dossier complet le :	

DOSSIER DE CANDIDATURE

Emplacement n°20

Angle du Chemin de la Loubière, Bd de la Démocratie, 83000 TOULON

- **Présentation du candidat** (remplir cette partie en majuscules)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Raison sociale :

Statut juridique :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Téléphone : Téléphone portable :

Email :

Site internet (le cas échéant) :

• Présentation de la candidature

Votre projet sera présenté dans un dossier annexé à la page « Présentation du candidat » et vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Descriptif du véhicule et de son équipement (intérieur / extérieur) et des particularités le cas échéant (joindre photos)
- 2) Présentation de l'activité envisagée avec :
 - description des plats proposés et leur prix,
 - type de produits utilisés (frais, surgelés, en conserve / issus de la filière bio, production raisonnée, équitable, traditionnelle...),
 - provenance des produits et/ou lieux d'approvisionnement
- 3) Présentation des emballages utilisés (recyclables, réutilisables, compostables, biodégradable, carton, plastique...)
- 4) Jours et heures de présence souhaités
- 5) Expérience dans le domaine de la restauration, formation éventuelles,...
- 6) Raison(s) pour laquelle (lesquelles) vous êtes intéressé(e) par ce projet d'implantation

• Documents à joindre au dossier

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité
- Copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés / récépissé d'inscription au registre des métiers / Kbis de moins de 2 mois à la date limite de dépôt des dossiers
- Copie de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité
- Copie de l'assurance obligatoire de responsabilité civile professionnelle et commerciale et contre les risques liés à l'activité de commerce ambulancier
- Copie de la carte grise du véhicule
- Assurance du véhicule
- Copie de l'attestation de formation en hygiène alimentaire
- Copie du contrat de travail des employés éventuels
- Copie de l'attestation relative aux obligations vis-à-vis des cotisations sociales (RSI ou URSAFF)

Fait à : _____ Le : _____

Nom et signature du demandeur : _____